

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE COSSAYE  
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE**

**SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025 A 19 HEURES 00**

**Nombre de Membres :**

. Afférents au Conseil Municipal	14
. Présents	11
. Qui ont pris part à la délibération	11

L'an deux mil vingt cinq, le onze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

**Présents :** M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. GILBERT Hervé, M. GILBERT Michel, M. VAJDIC Laurent, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. LAUDE Henry, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

**Excusés :** Mme BROCHIER Jeannine, M. NAUX Louis, M. TICHOUX Thomas,

**Secrétaire de séance :** LAROCHE Vincent

**Date de la convocation :** le 04 décembre 2025

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération :**

**Fonds de concours 2026**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire deux programmes de travaux au fonds de concours de la CCSN pour l'année 2026 :

- Fourniture et pose de volets roulants sur les bâtiments publics mairie – école. Isolation thermique et économies d'énergie,
- La création de trottoirs route de Lamenay. Accès aux propriétés et stationnement, évitement des écoulements de cailloux et graviers à la station d'épuration

Après avoir relu le règlement du fonds de concours de la CCSN,

Après avoir examiné les devis dont le montant total ne dépasse pas 25 000 € HT (+10% éventuel),

Le Conseil Municipal de la commune de COSSAYE décide à l'unanimité, de présenter un dossier de demande de fonds de concours auprès de la CCSN pour le projet de Réfection extérieure de la cantine scolaire.

Il charge le Maire de présenter et signer tout document relatif à cette demande et valide le plan de financement suivant :

<b>Fourniture et pose de volets roulants sur les bâtiments publics mairie-école</b>	19 921,53 €	Fonds de concours : 9 960,76 € Autofinancement : 9 960,77 €
<b>Création de trottoirs route de Lamenay pour accès propriétés et stationnement</b>	8 820,00 €	Fonds de concours : 2 539,24 € Autofinancement : 6 280,76 €

Le conseil municipal, unanime, décide de déposer un dossier de Fonds de Concours 2026 pour les travaux ci-dessus exposés et fixe le plan de financement tel que défini.

Le Maire.

